

PLEIN CAP

LE MAGAZINE DE
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PAYS
FOUESNANTAIS

#9
JUIL. 2026

HORS-SÉRIE



NOUVEAU MANDAT

L'HUMAIN AU CŒUR DU PROJET



BÉNODET ■ CLOHARS-FOUESNANT ■ FOUESNANT ■ GOUESNAC'H ■ LA FORÊT-FOUESNANT ■ PLEUVEN ■ SAINT-ÉVARZEC

Faisons communauté

L'été qui s'ouvre marque le début d'un nouveau chapitre pour notre territoire. À l'issue des élections municipales, les habitants du Pays Fouesnantais ont désigné celles et ceux qui auront la responsabilité de conduire l'action publique pour les années à venir.

Je suis particulièrement heureux d'entamer ce nouveau mandat avec une

équipe renouvelée, issue du suffrage universel et donc pleinement légitime pour porter les ambitions de notre territoire. Le conseil communautaire est le reflet de cette expression démocratique. Composé de 37 élus, il rassemble la diversité des sensibilités, des parcours et des projets qui font la richesse de nos sept communes.

Je me réjouis également de constater que les électeurs de trois de nos communes ont choisi de confier les responsabilités de maire à des femmes. Plus largement, notre assemblée communautaire évolue. Elle est aujourd'hui plus jeune, plus féminine et plus équilibrée. Cette diversité constitue une force. Elle nourrit le dialogue, enrichit la réflexion et nous permet d'aborder les défis de demain avec des regards complémentaires. Car les enjeux qui nous attendent sont nombreux et exigent de chacun écoute, engagement et sens de l'intérêt général.

Avec les élus et les équipes de la Communauté de communes, nous nous sommes rapidement mis au travail. Depuis plus de trente ans, la

Communauté de communes joue un rôle essentiel de trait d'union

entre nos communes. Elle agit comme une cheville ouvrière, un outil indispensable pour créer des synergies, développer des services et cultiver ce qui nous unit. Nous poursuivrons

cette mission avec détermination, à travers les aménagements qui facilitent les déplacements, les actions en faveur de l'environnement, de l'eau, de la santé ou encore de la solidarité. Mais aussi en renforçant les liens humains qui font la force et l'identité du Pays Fouesnantais.

Nos différences sont des atouts. La somme de nos expériences, de nos connaissances et de nos engagements constitue le terreau du travail que nous allons accomplir ensemble. L'humain demeure au cœur de notre projet. Pour ma part, je vais pouvoir me consacrer pleinement à cette belle communauté et continuer, avec l'ensemble des élus, à bâtir l'avenir du Pays Fouesnantais.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été sur ce territoire que nous avons la chance de partager. ■

Roger Le Goff,

Président de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais

**L'humain
demeure
au cœur de
notre projet.**

l'édito

PLEIN CAP #9 LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS



Édité par la
**Communauté de Communes
du Pays Fouesnantais**

Responsable de la publication : Roger Le Goff.

Tirage : 20 000 exemplaires.

Rédaction : D'une idée l'autre, CCPF.

Conception et réalisation : David Le Chenadec (CCPF),

Laurent Salaün (CCPF), D'une idée l'autre.

Photos : CCPF, C. Folgoas

Dépôt légal à parution : juillet 2026 • ISSN : 2275-4504.

Ce magazine a été imprimé sur du papier PEFC par un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle PEFC/10-31-1614.

Ce label garantit la gestion durable de la forêt dont est issu le bois entrant dans la fabrication du papier utilisé.

Si vous ne recevez pas le magazine de la CCPF, vous pouvez contacter le service communication : communication@cc-paysfouesnantais.fr.

Des exemplaires du magazine sont disponibles à la CCPF et dans chaque Mairie du Pays Fouesnantais.



SOM- maire.



04

BIEN VU **BIEN LU**

- Accès aux soins, votre avis compte
- Au mois d'août, la crèche reste ouverte
- Un projet clé pour sécuriser l'eau potable
- Une liaison cyclable continue entre Mousterlin et Pont-Henvez
- Déchets abandonnés : agir pour préserver

06

TROMBINOSCOPE

08

IL ÉTAIT **UNE FOIS**

- Une élection qui compte
- Un peu d'histoire

10

TOUR **D'HORIZON**

La CCPF présente dans votre quotidien

12

MOTS **CROISÉS**

Paroles d'élus

Accès aux soins, votre avis compte

Avez-vous un médecin traitant ? Comment réagissez-vous en cas de besoin urgent ? Pour mieux comprendre les réalités du terrain, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays Fouesnantais – qui fédère les professionnels de santé du territoire – lance une enquête anonyme ouverte à tous les habitants. Le questionnaire explore plusieurs aspects du quotidien : accès à un médecin traitant, réflexes en situation d'urgence, mais aussi facilité à consulter médecins, infirmiers, kinésithérapeutes ou pharmaciens près de chez vous. Les réponses permettront de dresser un état des lieux précis et d'ajuster l'offre de soins aux besoins réels de la population. Rapide et accessible, l'enquête ne prend que deux minutes. Vous pouvez y répondre en scannant le QR code ci-contre ou en vous rendant chez un professionnel de proximité (officine, cabinet...) avant décembre 2026. ■

Pour plus d'infos,
flashez-moi

ou rendez-vous à cette adresse : <https://short.do/Lj-H9C>



Au mois d'août, la crèche reste ouverte

Du 3 au 21 août, la crèche Bidi-bulle maintient son ouverture pour accueillir les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Ce dispositif permet d'accompagner les parents qui travaillent pendant l'été, notamment dans les secteurs saisonnier ou de la Santé, en leur offrant une solution d'accueil fiable et adaptée.

Faciliter l'organisation des familles

Les places étant limitées, elles sont prioritairement réservées aux familles exerçant une activité professionnelle sur le territoire, en particulier dans les secteurs connaissant une forte hausse liée à l'activité

touristique. Les enfants, sont accompagnés chaque jour par une équipe de professionnels qualifiés, dans un environnement sécurisé, bienveillant et respectueux de leur rythme, de 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi.

En assurant la continuité de ce service d'accueil, La Communauté de communes du Pays Fouesnantais contribue à faciliter l'organisation des familles tout en garantissant le bien-être des petits. ■



INFOS ET INSCRIPTIONS

Auprès du Relais Petite Enfance :
02 98 54 61 26



UN PROJET CLÉ POUR SÉCURISER L'EAU POTABLE

Face aux enjeux croissants liés à l'approvisionnement en eau, la Communauté de communes du Pays Fouesnantais poursuit sa stratégie de renforcement de l'autonomie du territoire. À Pleuven, un nouveau réservoir vient ainsi compléter les équipements existants, au pied du château d'eau de Bellevue, à la lisière entre Clohars-Fouesnant et Pleuven.

Faire face aux pics de consommation

D'une capacité de 2000 m³, cet ouvrage permettra de disposer d'un volume de réserve équivalent à une journée de consommation. Un atout essentiel pour faire face aux imprévus : rupture d'alimentation, épisodes de sécheresse ou encore pollution. Il contribuera également à absorber le déficit de production observé en période estivale, lorsque la population du territoire triple, passant de 30 000 à 90 000 habitants. Représentant un investissement d'environ 1 million d'euros, ce réservoir devrait être mis en service fin 2026. Au-delà de sa dimension technique, ce projet constitue un levier structurant pour renforcer la « sécurité climatique » du territoire et garantir une distribution fiable de l'eau potable pour les communes du territoire. ■

UNE LIAISON CYCLABLE CONTINUE ENTRE MOUSTERLIN ET PONT-HENVEZ

Se déplacer à vélo en toute sécurité devient une réalité un peu plus concrète sur le territoire. À Fouesnant, la Communauté de communes du Pays Fouesnantais vient d'achever la seconde phase des aménagements de la route de Mestrezec. Résultat : une continuité cyclable désormais assurée entre Moustierlin et le giratoire de Pont-Henvez, sur un axe clé du quotidien.

Un aménagement sécurisé et structurant

Lancé en février 2026, le chantier a permis la création de 700 mètres de voie cyclable, la rénovation de 550 mètres de piste existante, ainsi que le renforce-

ment de la signalisation. Objectif : offrir des conditions de circulation plus sûres et plus lisibles pour les usagers.

Le montant total de l'opération s'élève à 680 000 € HT. Sur cette enveloppe, 345 000 € HT concernent les aménagements cyclables portés par la CCPF, soutenus par l'État via le Fonds mobilités actives à hauteur de 48 %. Les travaux de voirie, financés par la commune de Fouesnant avec l'appui du Département du Finistère, représentent quant à eux 335 000 € HT.

Cette réalisation s'inscrit pleinement dans la stratégie de la CCPF en faveur des mobilités actives et du développement de liaisons intercommunales sécurisées. ■



Déchets abandonnés : agir pour préserver

Canettes, emballages, mégots... Les déchets abandonnés dégradent les paysages et impactent durablement l'environnement. Au-delà de la pollution visuelle, leurs conséquences sont nombreuses : atteinte à la biodiversité, risques sanitaires et coûts importants pour les collectivités chargées du nettoyage.

Pour renforcer la prévention et améliorer le traitement de ces déchets, la Communauté de communes du Pays Fouesnantais et les sept communes du territoire ont signé une convention de partenariat avec CITEO.

Objectif : coordonner les actions autour de trois axes prioritaires : mieux identifier les zones concernées, sensibiliser les habitants et renforcer les moyens de traitement. Chaque collectivité déploiera ainsi un plan d'actions adapté aux réalités du terrain. ■

Président



**ROGER
LE GOFF**
Fouesnant

Vice-président(e)s



**ANNE
BOURBIGOT**
Maire de Bénodet
1^{re} vice-présidente
de la CCPF - Commission
Finances



**RENÉ
ROCUET**
Maire de Saint-Évarzec
2^e vice-président de la CCPF
- Commission Travaux –
Énergie



**BRUNO
MERRIEN**
Maire de Fouesnant
3^e vice-président de la CCPF -
Commission Développement
économique et tourisme

Elu(e)s réfèrent(e)s



**SÉVERINE
COSQUERIC**
Maire de Gouesnac'h
Membre du Bureau
communautaire – élue
référente à l'habitat



LAURE CARAMARO
Adjointe à Fouesnant
Membre du Bureau
communautaire – élue
référente aux mobilités



**LIESBETH
VAN-HORNE**
Adjointe à Bénodet
Membre du Bureau
communautaire – élue référente
au Tourisme



**CINDY
BACCON**
Fouesnant



**STEVEN
BEGOS**
Bénodet



**MONA
CASELLINO**
Pleuven



**MATHIEU
CHUTO**
Bénodet



**MARIE
LATTANZIO**
La Forêt-Fouesnant



**ANNE
LAVILLONNIÈRE**
Saint-Évarzec



**ALAIN
GOSSET**
Fouesnant



**ROBERT
LE NAY**
La Forêt-Fouesnant



**STÉPHANE
MOREL**
Bénodet



**BÉATRICE
NÉDÉLEC**
Gouesnac'h



**PATRICK
PERES**
Membre du Bureau communautaire
La Forêt-Fouesnant



**JEAN-MICHEL
PIGUEL LOZAC'H**
Fouesnant

Conseillers



**MARIE-FRANÇOISE
COSQUERIC**

Maire de La Forêt-Fouesnant
4^e vice-présidente de la CCPF
- Commission Valorisation
des déchets



**DAVID
DEL NERO**

Maire de Pleuven
5^e vice-président
de la CCPF - Commission
Environnement



**MORGANE
GUENNOU**

Adjointe à Clohars-Fouesnant
6^e vice-présidente
de la CCPF - Commission
Cohésion sociale et habitat



**PIERRE-YVES
GUILLERMOU**

Conseiller à Gouesnac'h
7^e vice-président de la CCPF -
Commission Eau
et assainissement

communautaires



**ADRIEN
DE TONQUEDEC**

Gouesnac'h



**VINCENT
ESNAULT**

Fouesnant



**LAURENT
FRANCHETEAU**

Membre du Bureau communautaire
Pleuven



**PHILIPPE
GOMEZ**

Clohars-Fouesnant



**CHRISTINE
JAN**

Fouesnant



**MICHEL
GUEGUEN**

Saint-Évarzec



**ARNAUD
GUYADER**
Maire de Clohars-Fouesnant
Membre du Bureau communautaire
Clohars-Fouesnant



**CATHERINE
LE FLOC'H**

Fouesnant



**CORINNE
MARTIN**

Pleuven



**LAURENT
LE CAIN**

Fouesnant



**DAVID
RIVIÈRE**
La Forêt-Fouesnant



**CÉCILE
SIMONOU**
Membre du Bureau communautaire
Saint-Évarzec



**SERGE
SINO**
Saint-Évarzec



**CÉCILE
TABARLY**
Fouesnant

UNE ÉLECTION QUI COMPTE

Le Pays Fouesnantais est piloté par un conseil communautaire où siègent des conseillers municipaux des 7 communes du territoire. Une élection au suffrage universel direct qui favorise une démocratie de proximité. Mais comment les sièges sont-ils répartis ?

Trois critères de sélection

La loi et les accords locaux définissent le nombre de conseillers communautaires par commune selon trois critères :

- la population : le nombre d'habitants de chaque commune
- le conseil municipal : le nombre total de conseillers municipaux
- la représentativité : un principe de répartition équitable validé par les élus du Pays Fouesnantais pour assurer une voix à chaque territoire.

La répartition par commune

Au total, 37 élus siègent au Conseil Communautaire pour représenter les 7 communes du Pays Fouesnantais :

- 5 élus de Bénodet
- 3 élus de Clohars-Fouesnant
- 11 élus de Fouesnant
- 4 élus de Gouesnac'h
- 5 élus de La Forêt-Fouesnant
- 4 élus de Pleuven
- 5 élus de Saint-Évarzec

1970

SIVU, PREMIERS PAS DE LA COOPÉRATION

Création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), dédié à la **collecte** et à la **destruction** des ordures ménagères



1975

SIVOM, DES COMPÉTENCES ÉLARGIES

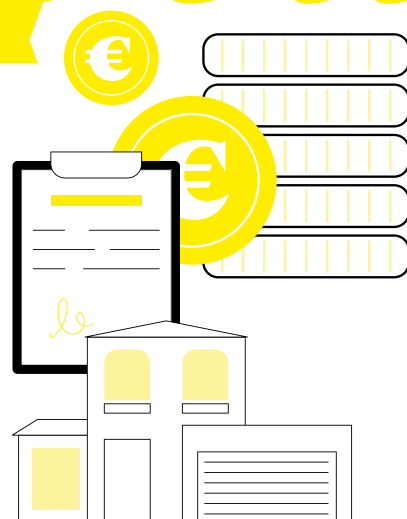
Transformation du SIVU en Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM), élargissant ses missions à la **construction** d'un collège et d'un gymnase, puis d'une maison de retraite en 1989

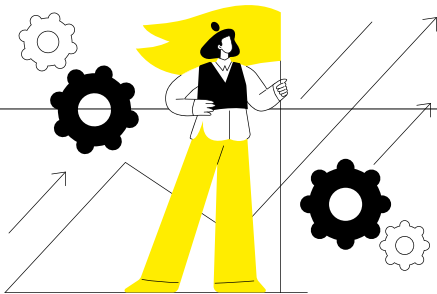
Un peu

1993

NAISSANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le SIVOM devient la CCPF et se dote de nouvelles compétences : **développement économique** et **aménagement de l'espace**





2018-2026

LA CCPF S'ENGAGE DANS LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET LES MOBILITÉS

■ **Janv. 2018**

Elle prend en charge un ensemble de **compétences liées au cycle de l'eau** : l'eau potable, l'assainissement collectif, la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), **la gestion des espaces naturels** et l'animation Natura 2000

■ **Juill. 2021**

Elle devient Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)

■ **Janv. 2022**

Elle prend la compétence éclairage public ainsi que la défense extérieure contre l'incendie

■ **2024-2025**

La CCPF voit l'achèvement du projet de territoire Horizon 2030 et inaugure son hôtel communautaire, qui accueille désormais un **espace France Services**

■ **Sept. 2024**

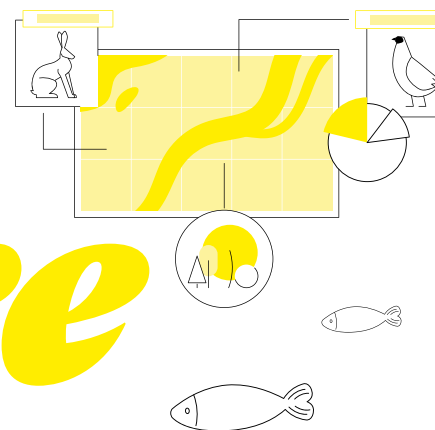
Le Conseil Communautaire adopte définitivement le Schéma Directeur Vélo, fixant la stratégie de développement cyclable du territoire

■ **Déc. 2025**

La CCPF adopte son **Plan Climat Air Énergie Territorial** (PCAET), définissant la stratégie de transition écologique pour les années à venir

■ **Jan. 2026**

La CCPF devient officiellement autorité organisatrice de la petite enfance et crée le **Service Public pour la Rénovation de l'Habitat** (SPRH), dernières étapes en date d'un élargissement continu des missions de la collectivité au service des habitants du Pays Fouesnantais



1994-2009

LA CCPF ÉLARGIT PROGRESSIVEMENT SES COMPÉTENCES

■ **1999**

Elle intègre le **syndicat d'électrification**

■ **2003**

Elle prend en charge la **gestion et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire** et lance un programme de lutte contre les algues vertes

■ **2004**

Construction de l'**espace sportif de Kervihan**

■ **2005**

Elle crée le Centre Intercommunal d'**Action Sociale** (CIAS) et assure le transfert

■ **2007**

Construction des crèches Bateau Bleu et Tôt ou Tard

■ **2008**

Elle met en place le **Centre Local d'information et de Coordination** (CLIC), destiné à l'accompagnement des seniors

■ **2009**

La CCPF achève la construction de son **nouveau siège administratif**, marquant la clôture de cette période d'élargissement institutionnel

d'histoire

2010-2017

LA CCPF STRUCTURE SES SERVICES À LA POPULATION

■ **Oct. 2010**

Célébration des 40 ans de l'intercommunalité, marquée par l'inauguration simultanée du siège administratif, du multi-accueil Bidibulle et du mur d'escalade de l'espace sportif de Kervihan

■ **Mars 2011**

La CCPF prend la compétence sur les **technologies de l'information et de la communication**

■ **Entre 2012 et 2014**

Elle investit largement pour les itinéraires cyclables

■ **Janv. 2013**

La CCPF se voit transférer le centre aquatique Les Balnéides et l'espace sportif de Bréhoulou dans le cadre de sa compétence développement et aménagement sportif.

■ **Janv. 2016**

Elle prend la **compétence Assainissement Non Collectif** (ANC)

■ **2017**

Transfert des **zones d'activités**.





La C PRÉSENTE QUO

Se déplacer, vivre et profiter du territoire

Le matin, vous empruntez une piste cyclable.

Le soir, les rues sont éclairées.

**Et partout sur le territoire, les équipements
et les aménagements facilitent le quotidien.**

- Entretien des routes communautaires
- Développement des mobilités douces
(liaisons cyclables, cheminements doux...)
- Organisation des transports et de la mobilité
 - Déploiement du très haut débit
 - Modernisation de l'éclairage public
- Amélioration du cadre de vie des habitants



Préserver l'environnement et les ressources

**Trier ses déchets, protéger la qualité de l'eau,
préserver les paysages et limiter les risques
d'inondation : autant d'actions essentielles
pour préserver le territoire.**

- Collecte et traitement des déchets
- Protection de la qualité de l'eau
- Prévention des inondations
- Préservation des espaces naturels

CPE DANS VOTRE TIDIEN

TOUR D'HORIZON



Accompagner les habitants à chaque âge de la vie

Petite enfance, coordination jeunesse, famille, seniors...
La CCPF accompagne les habitants dans leur vie
quotidienne et dans leurs démarches administratives.

- Accueil des jeunes enfants (crèches...)
- Information et accompagnement des familles (Relais petite enfance...)
- Accompagnement des jeunes (coordination jeunesse, mission locale, points accueil et écoute jeunes).
- Aide aux personnes âgées et aux aidants (CLIC, Ehpad...)
- Accès aux droits et au logement (Espace France services...)
- Aide à l'insertion et accès à l'emploi



Faire vivre le territoire toute l'année

Commerces, entreprises, équipements sportifs, tourisme, loisirs... La vitalité du Pays fouesnantais repose aussi sur des services et des équipements accessibles à tous.

- Développement des zones d'activités
 - Soutien aux entreprises locales (aides financières, politique foncière...)
 - Promotion du tourisme en lien avec les Offices de tourisme
 - Gestion des équipements sportifs (centre aquatique, espaces sportifs ...)
- Participation à l'attractivité du territoire



LES D'ÉLUÉS LO R A P

**Sereine
et déterminée,
je privilégierai
une approche
très pratique
des finances
publiques
locales pour
une meilleure
lecture de nos
actions.**



**Anne
Bourbigot**

Maire de Bénodet
1^{re} vice-présidente de
la CCPF, Commission
Finances

« Bénodet, j'y suis née, j'y ai travaillé et depuis 2020, j'y suis élue. Pour ce nouveau poste de Maire, j'ai décidé de prendre une disponibilité professionnelle afin d'occuper pleinement cette mission mais aussi celle de vice-présidente chargée des Finances à la CCPF. La double casquette me permet de rester ancrée sur le terrain tout en ayant une vision globale du territoire. Malgré un contexte marqué par la baisse des dotations et la hausse des coûts, notre enjeu sera de préserver notre capacité d'investissement. L'objectif sera de prioriser des projets utiles, durables et vertueux, capables de soutenir l'attractivité du territoire et la qualité des services publics, tout en garantissant une gestion pérenne et équilibrée des ressources communautaires. » ■



**René
Rocuet**

Maire de Saint-Évarzec
2^e vice-président de
la CCPF, Commission
Travaux et Énergie

**Certaines rénovations lourdes
comme la piscine des Balnéides
ne pourraient se faire sans la
compréhension des habitants.
Je les en remercie.**

« Je suis profondément attaché à Saint-Évarzec, où je suis né il y a bientôt 75 ans et où j'ai construit toute ma vie familiale et professionnelle. Après plusieurs mandats municipaux et aujourd'hui comme maire, je poursuis mon engagement à la CCPF avec beaucoup de motivation autour des travaux et de l'énergie, malgré un contexte financier plus contraint.

Notre mobilisation pour ce nouveau mandat sera concentrée autour des travaux et de la transition énergétique : rénovation des équipements, modernisation des réseaux, développement des mobilités douces et réduction de la consommation énergétique. Aujourd'hui, aucun projet ne peut se concevoir sans une véritable ambition environnementale pour préparer durablement l'avenir du territoire. » ■

**La part
des femmes
progresses
au Conseil
communautaire**



Bruno Merrien

Maire de Fouesnant
3^e vice-président de la CCPF,
Commission Développement économique et tourisme

« Je poursuis ma mission de Vice-président chargé du développement économique et du tourisme, à la CCPF, débutée en 2020. La période actuelle est chargée d'incertitudes mais nous avons beaucoup d'atouts pour la traverser sereinement : notre attractivité et notre dynamisme sur le plan touristique mais aussi dans les secteurs de l'agro-alimentaire, de la

construction et de la rénovation de logements. Nous allons poursuivre notre engagement en faveur d'un développement économique équilibré, en accompagnant les entreprises, l'emploi et la transmission des activités, tout en veillant aux enjeux fonciers et de logement. Le tourisme, continuera de se développer autour d'une offre familiale, durable et acces-

sible, avec l'ambition de renforcer l'attractivité du territoire tout au long de l'année dans le respect de l'environnement. » ■

Je suis entouré d'une équipe de professionnels expérimentés, investis et soucieux de la bonne santé de notre économie.



Marie-Françoise Cosquéric

Maire de La Forêt-Fouesnant
4^e vice-Présidente de la CCPF,
Commission Valorisation des déchets

« Après deux mandats d'adjointe à la Forêt-Fouesnant, j'ai été élue maire de la commune. Une responsabilité que je prends avec tout le sérieux qui s'impose et avec beaucoup d'humilité. Je suis entourée d'une équipe jeune, avec des compétences diverses. Je suis certaine que la dynamique de groupe va porter ses fruits.

Je suis une élue de terrain et je préfère le « nous » au « je », l'engagement collectif plutôt que l'action individuelle.

En prenant la présidence de la Commission Valorisation des déchets de la CCPF, je mesure la chance que nous avons d'être équipés d'une installation aussi performante que Kerambris. Notre territoire est assez exemplaire, depuis longtemps. Il s'agit désormais de développer le compostage individuel et collectif, d'aller plus loin dans le réemploi des déchets et de transformer nos déchets en énergie verte. » ■

3

femmes maire en 2026
contre **0** en 2020

43,2 %

élues au Conseil
communautaire en 2026
contre **41,6 %** en 2020

46,6 %

présentes dans le bureau
communautaire en 2026
contre **14,3 %** en 2020

58 ans

la moyenne d'âge
du Conseil communautaire en 2026
contre **64 ans** en 2020



David Del Nero

Maire de Pleuven
5^e vice-Président de la CCPF,
Commission Environnement

Toutes les idées sont bonnes à prendre. Il faudra être à l'écoute des nouveaux élus.

« Je suis originaire de Champagne Ardenne mais c'est ici que je me suis installé il y a près de 20 ans et que j'ai fondé ma famille. J'étais adjoint aux travaux dans ma commune de Pleuven lors du mandat 2014 - 2020 et c'est le maire sortant qui m'a proposé de lui succéder.

Dans le domaine de l'environnement, beaucoup de choses ont déjà été faites ou du moins engagées par la Communauté de communes. La feuille n'est pas blanche.

Dans nos actions du moment et à venir très bientôt, il y a la réhabilitation des Lagunes du Dourmeur (un chantier complexe et coûteux) mais aussi la préservation des Glenan, la finalisation de l'Atlas de la biodiversité. Je suis très sensible à la question de la préservation de l'environnement. Il ne faut pas l'envisager comme une contrainte. » ■



Morgane Guennou

Adjointe à la mairie de Clohars-Fouesnant
6^e vice-Présidente de la CCPF,
Commission Cohésion sociale et Habitat

« Je suis profondément attachée au pays Fouesnantais dont je suis originaire. En prenant de nouvelles responsabilités dans ma commune et à la Communauté de communes, c'est un sentiment d'enthousiasme qui domine.

Il y a de réelles compétences à la Communauté de communes, les équipes sont très opérationnelles.

L'une des toutes premières missions à mener en matière de cohésion sociale, c'est le renouvellement de la convention territoriale globale, avec la Caf et le Département. C'est ce qui nous permettra de financer nos projets sur les 5 ans à venir. Je pense aux structures d'accueil de nos aînés, à l'inclusion numérique ; je pense aussi au soutien à la parentalité, qui est devenu extrêmement important. Je suis profondément convaincue que la structure familiale est la clé de voûte de la société. C'est la base du vivre ensemble du respect et de la solidarité. » ■



Pierre-Yves Guillermon

Conseiller à la mairie de Gouesnac'h
7^e vice-président de la CCPF,
Commission Eau et assainissement

C'est un vrai défi d'être à la hauteur de l'engagement de Christian Rivière qui occupait précédemment cette fonction et qui nous a malheureusement quitté.

« Bientôt à la retraite, je vais pouvoir me consacrer pleinement à ce nouveau poste de vice-président Eau et assainissement à la CCPF. J'ai travaillé de longues années dans l'industrie routière et je connais bien les services techniques du territoire. Cette expérience va m'aider dans ma mission auprès des communes. Nous allons poursuivre nos investis-

sements afin de sécuriser l'alimentation en eau potable, renforcer l'autonomie du territoire et moderniser les infrastructures d'eau et d'assainissement. L'objectif est de préserver durablement la qualité de la ressource et des réseaux, tout en adaptant le service aux enjeux climatiques, sanitaires et à la forte saisonnalité du territoire. » ■



Séverine Cosquéric

Maire de Gouesnac'h
1^{er} membre du Bureau
communautaire,
Référente à l'Habitat

***J'aime ma commune,
j'aime ce territoire
et je veux me rendre utile.***

« Je vis à Gouesnac'h depuis 30 ans maintenant. Ce mandat est le second dans ma commune où j'ai été adjointe à l'enfance, la jeunesse et les affaires scolaires. C'est le premier à la Communauté de communes et je mesure tout le travail qui est à réaliser dans le domaine de l'habitat. Le parc locatif est réduit, le parc privé très cher. Il nous faut travailler pour développer le parc social, proposer des logements abordables aux jeunes ménages, aux personnes qui ont des retraites modestes. L'habitat est au cœur des stratégies de cohésion sociale. Nous avons un travail important à mener. » ■



Laure Caramaro

3^e adjointe Travaux et Environnement, à Fouesnant
3^e membre du Bureau communautaire,
élue référente aux Mobilités

« C'est mon 4^e mandat à la CCPF et la première fois en tant que membre du bureau communautaire, en charge des mobilités. Un sujet que je connais, je suis chargée des politiques cyclables au Département. Le Pays Fouesnantais est exemplaire pour les mobilités douces et le covoiturage. Nous avons les moyens d'aller encore plus loin.

***Je suis heureuse
de m'investir pour
un territoire qui va vite.***

Nous souhaitons développer le transport multimodal afin de préparer l'avenir, de favoriser le transport pour tous et notamment le covoiturage solidaire. Notre adhésion au syndicat régional des mobilités nous permettra d'agir pour renforcer l'offre de transport sur la Cornouaille et le Sud Finistère : bus, trains... La mobilité est un enjeu environnemental mais aussi sociétal : accès à la santé, au travail, à l'éducation... » ■



Lisebeth Van Horn

Adjointe à la mairie de Bénodet
4^e membre du Bureau communautaire,
Référente au Tourisme

« J'entame mon 5^e mandat à la mairie de Bénodet. Arrivée étudiante pour un stage au camping de la Pointe Saint-Gilles, j'ai fait du tourisme mon métier et de cet endroit paradisiaque mon lieu de vie. Depuis 2020, je suis référente tourisme à la Communauté de communes.

Avec ce nouveau mandat, je souhaite poursuivre mon engagement pour la promotion du territoire. La Riviera Bretonne (7 communes et 3 stations classées) s'appuie sur une dynamique collective avec les offices de tourisme. Face à la concurrence internationale, il est essentiel

***Il faut toujours essayer de
faire mieux, voir plus grand.
Être élu communautaire,
c'est travailler ensemble et
ne pas prêcher uniquement
pour sa chapelle.***

de soutenir cette économie locale, renforcer l'attractivité toute l'année et accompagner la montée en gamme de l'offre. Je défends également un tourisme plus inclusif et durable, avec des projets comme les pistes cyclables et des activités accessibles à tous. » ■

COMMENT NOUS CONTACTER ?

■ **Hôtel communautaire**

(accompagnement numérique, habitat, mobilité...)

Du lundi au vendredi :

8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30

11, espace de Kerourgué - CS 31046

29170 Fouesnant

02 98 51 61 27

contact@cc-paysfouesnantais.fr

■ **Pôle Eau et assainissement**

02 98 51 61 23

accueil.eauass@cc-paysfouesnantais.fr

■ **Petite enfance**

Le relais Petite enfance

02 98 54 61 26

petite-enfance@cc-paysfouesnantais.fr

■ **Séniors**

Centre local d'information

et de coordination gérontologique (CLIC)

02 98 51 34 00

clic@cc-paysfouesnantais.fr

■ **France services**

02 98 51 77 99

france-services@cc-paysfouesnantais.fr

■ **Pôle déchets**

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi :

8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30

Le jeudi et samedi : 8 h 30 - 12 h 00

Kerambris

29170 Fouesnant

02 98 51 54 54

poledéchets@cc-paysfouesnantais.fr

■ **Centre Aquatique Les Balnéides**

02 98 56 18 19

balneides@cc-paysfouesnantais.fr

www.balneides.fr

